

RAPPORT D'ACTIVITE 2020

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD - CREST - ESPENEL
LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL
SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS - SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

Ce rapport d'activité de notre Communauté de communes du Crestois et du Pays de Saillans-Cœur de Drôme permet de dresser le bilan de toutes les décisions et actions engagées sur notre territoire.

Le Rapport d'activité est établi en vertu de l'article L 5211-39 du Code général des collectivités territoriales qui indique que :

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement »

2020 année marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19 a vu l'élection des nouveaux membres du bureau exécutif pour une nouvelle mandature.

Avant tout, je tiens à souligner la qualité de nos agents qui ont su assurer avec compétence la continuité du service public durant cette longue et difficile période. Crèches, centres de loisirs, équipements sportifs, déchetteries et collecte des déchets ont été gérés avec rigueur et professionnalisme dans le cadre défini par l'état pour protéger chacun et répondre à de réels besoins.

Notre soutien aux entreprises et acteurs du tourisme pour faire face aux conséquences de la pandémie montre un territoire solidaire.

Un territoire dynamique malgré la crise avec les premières ventes sur l'Ecoparc du pas de Lauzun.

Un territoire coopératif avec la création du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat et le lancement du schéma directeur cyclable. Deux beaux exemples d'une coopération entre notre collectivité et nos voisins pour une transition écologique de proximité efficiente.

Denis BENOIT, Président

24 février

Pour une meilleure régulation des déchets

Lancement de la tarification forfaitaire pour les dépôts en déchèterie par les professionnels.



15 juillet

Nouvelle mandature

Election des nouveaux membres du bureau exécutif



6 octobre

Nouveau réseau de proximité des finances publiques

Signature de la charte d'engagement initiée par le Ministre de l'action et des comptes publics



24 juin

L'été au centre de loisirs Ste Euphémie

Présentation du programme d'activités tourné sur la nature et le partage des savoirs

28 décembre

Notre cœur de Drôme fait BOUM !

Lancement de la page Facebook de la collectivité



SOMMAIRE

Fonctionnement de la collectivité



Page. 4

Développement local



Page. 18

Aménagement du territoire



Page. 24

Collecte des déchets & Traitement



Page. 27

Services aux familles



Page. 32

Environnement & Energie



Page. 39

Soutien à la pratique sportive



Page. 44



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU
CRESTOIS ET DU PAYS DE SAILLANS
Cœur de Drôme

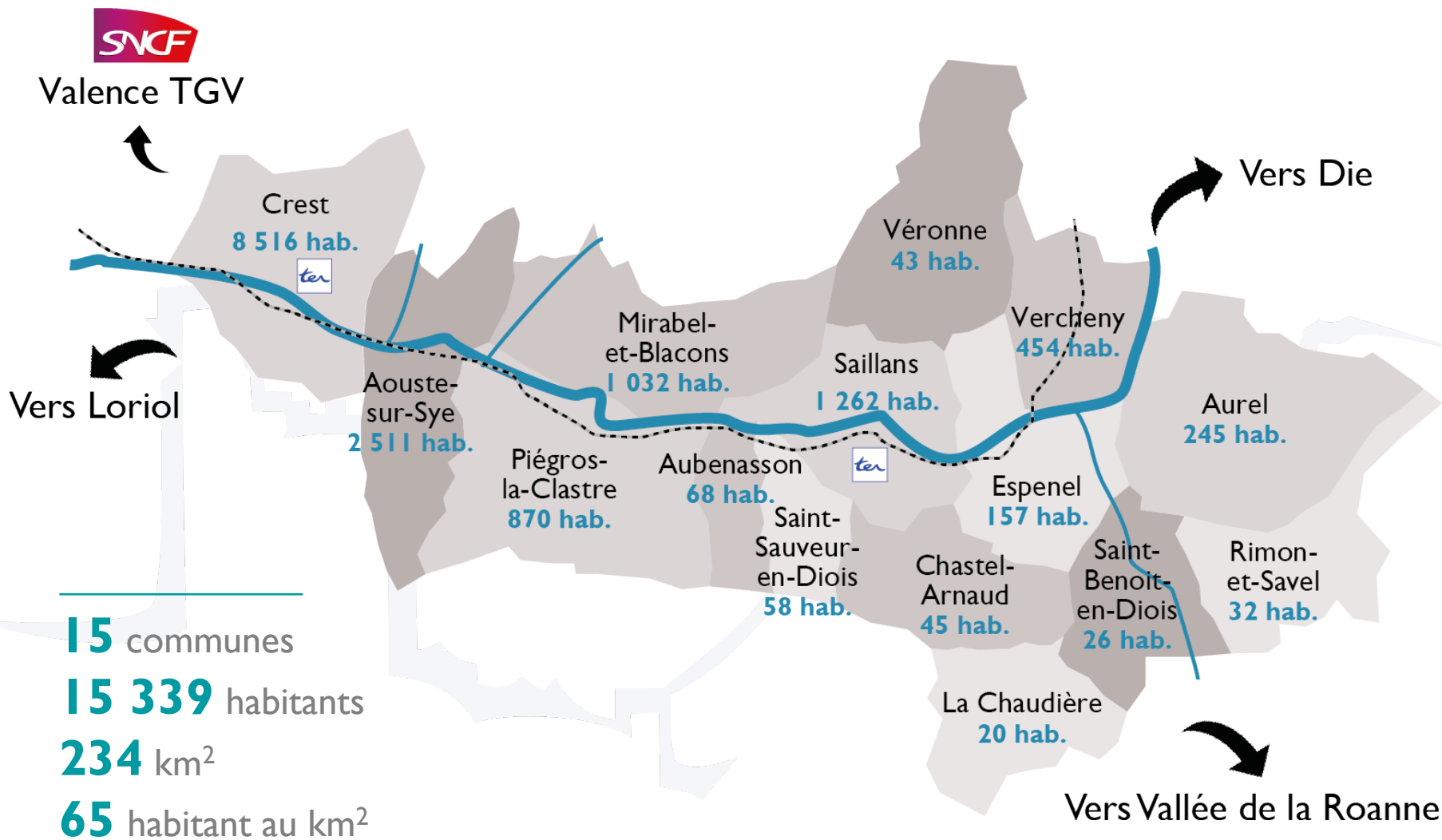
L'EPCI & LE TERRITOIRE



UN TERRITOIRE

situé en cœur de Drôme

Fonctionnement de la Collectivité



LES COMPÉTENCES

de la collectivité

Fonctionnement de la Collectivité



TOURISME



**ENVIRONNEMENT
ENERGIE**



SOCIAL



**AMÉNAGEMENT
HABITAT**



ÉCONOMIE



AGRICULTURE



SPORT



Le Conseil Communautaire

C'est l'organe délibérant, il comprend tous les élus de l'intercommunalité soit 39 conseillers communautaires, qui ont pour rôle de voter les différentes délibérations relatives au fonctionnement et aux missions de l'intercommunalité.



Le Président

Il est l'organe exécutif de la collectivité et élu communautaire. Il préside le conseil et met en œuvre les décisions avec l'aide des services.

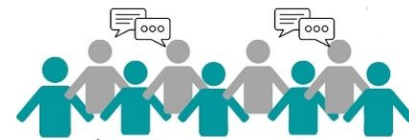


Les Vice-présidents

Les 8 vice-présidents représentent le président pour l'exercice des différentes compétences de la collectivité.

Délégations

39 délégués communautaires
15 membres du bureau communautaire
9 commissions thématiques
8 conseils communautaires en 2020
16 bureaux communautaires en 2020



Les commissions

Elles réunissent une dizaine d'élus et les techniciens concernés pour mettre en œuvre le projet de territoire et travailler les dossiers en cours.



Le Bureau Communautaire

Le bureau est composé du président et de 14 élus. Il informe les élus sur les avancées des projets, tout en assurant la coordination des actions.

Les + en 2020

- ✓ La mise en place de la DSN (Déclaration Sociale Nominative) : paiement et transmission des données salariales mensuellement aux organismes sociaux
- ✓ Gestion de pandémie

11 013 fiche de payes établies

88 bulletins d'indemnité d'élus

390 arrêtés des présidents

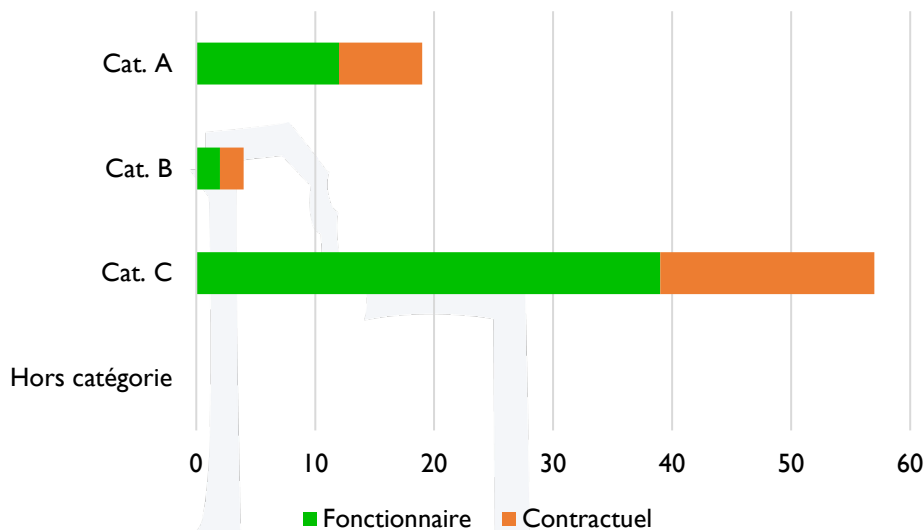
123 contrats de travail

4 dossiers de reprise des services antérieurs

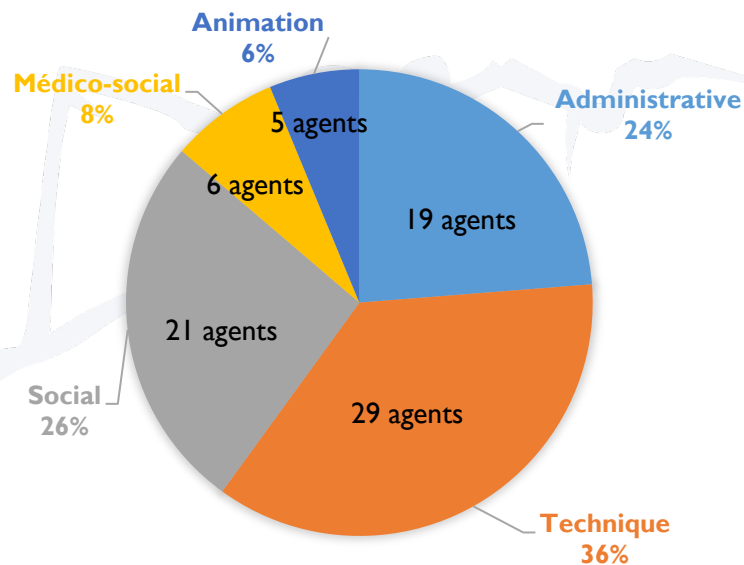
53 déclarations auprès de la CPAM

74 agents ont suivi au moins une formation

Répartition des 80 agents par catégorie & statut



Répartition par filière

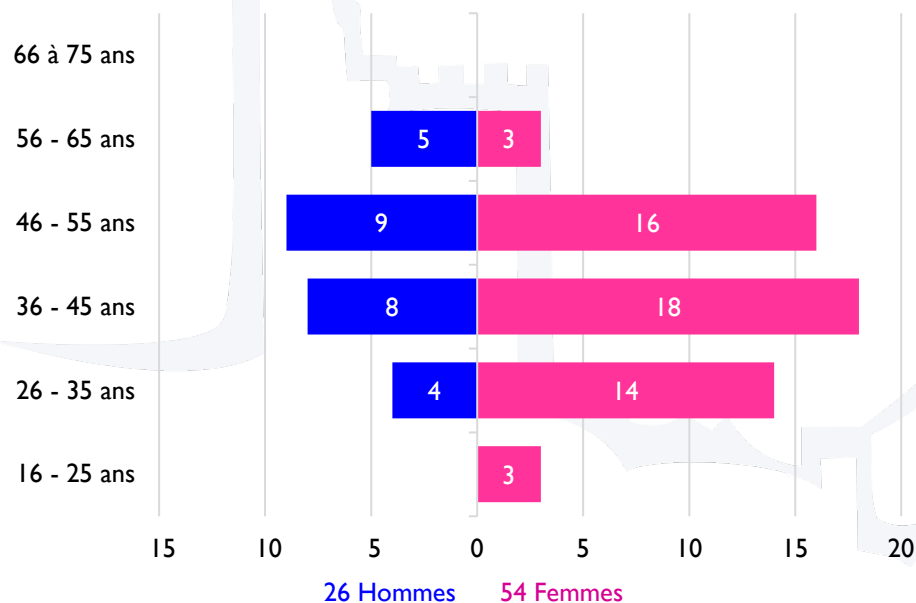


En 2020, les 2/3 des agents sont fonctionnaires et la catégorie la plus représentative par filière est :

- La catégorie C pour la filière technique (24 agents sur 57 catégorie C et 29 agents dans la filière)

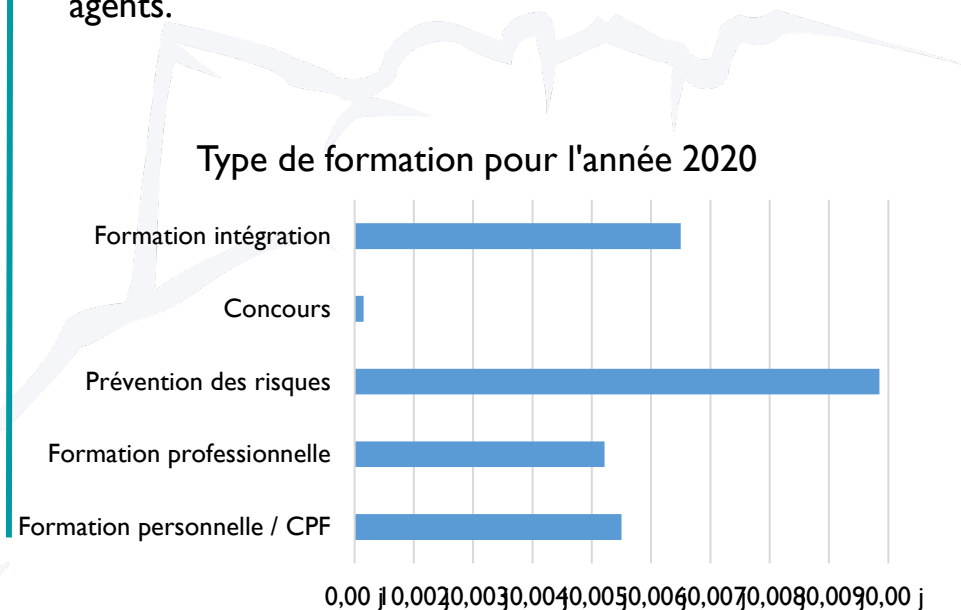
Effectif par tranches d'âges

La présentation des 80 agents de la collectivité par sexe et par tranche d'âge de 10 ans au 31 décembre 2020 reflète une majorité de femmes entre 36 et 45 ans.



Type de formation effectuée

En 2020, 74 agents ont suivi une formation, représentant 232.17 jours, répartis comme suit. La collectivité a accueilli 6 formations en intra pour 64 agents.



Zoom sur les services techniques

Le service technique est chargé de l'entretien de 36 bâtiments ou espaces sportifs et de 9 stations d'épuration sur l'ensemble du territoire.

2020 aura été par la pandémie et l'impossibilité de lancer de gros travaux



Missions principales

- ✓ Travaux et entretien sur les bâtiments intercommunaux
- ✓ Travaux d'entretien des espaces verts

3 agents espaces verts

3 agents en charge des bâtiments

Zoom sur les services mutualisés

Dans le cadre de son action en faveur des communes du territoire, la CCCPS a mis en place un service mutualisé pour l'urbanisme ainsi que la mise à disposition de 2 agents techniques en charge de l'entretien des espaces communaux et la gestion des petits travaux. Cette mutualisation inclut aussi la mise à disposition du matériel et des véhicules adaptés et dédiés au service.

Urbanisme

Instruction des demandes d'urbanisme émanant des habitants des communes d'Aouste-sur-Sye, Espenel, Mirabel-et-Blacons, Piégros-la-Clastre et Saillans.

303 dossiers instruits par les 2 agents du service urbanisme :

73 permis de construire

193 déclarations préalables

15 certificats d'urbanisme

9 permis d'aménager

13 autorisations de travaux dans les établissements recevant du public (ERP)

** Suite à la loi ALUR de 2014, qui supprime la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des demandes d'urbanisme, pour toute commune de moins de 10 000 habitants appartenant à une intercommunalité regroupant 10 000 habitants.*



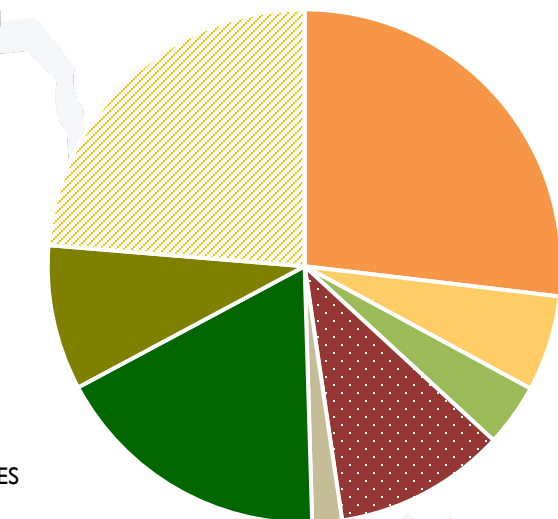
Service technique mutualisé aux petites communes

- ✓ Entretien des espaces communaux, des cimetières, des espaces verts
- ✓ Logistique des fêtes et des cérémonies

Le budget de la Communauté de Communes est composé d'un budget principal et de 4 budgets annexes (station d'épuration, zone d'activité des Valernes, Eco parc du Pas de Lauzun, et, production d'énergies renouvelables). Le budget annexe « bureaux industriels et économiques » est un service HT dans le budget principal, Au service comptabilité, 2 157 mandats de paiement et 962 titres de recettes, ont été réalisés.

Dépenses

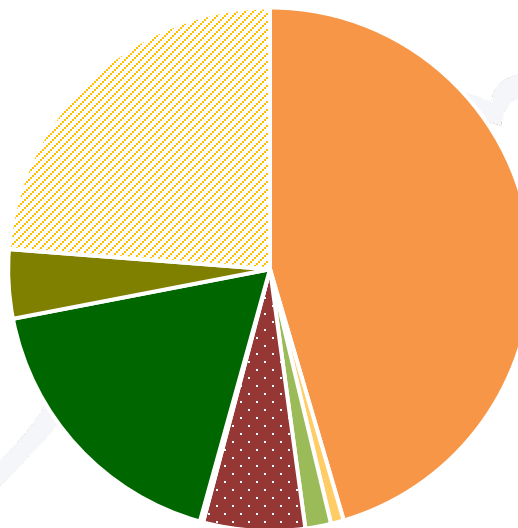
- ADMINISTRATION
- SPORT
- JEUNESSE
- FAMILLE
- LOGEMENT
- DECHETS
- ACTION ECONOMIQUE
- BUDGETS ANNEXES



8 823 126 €

Recettes

- ADMINISTRATION
- SPORT
- JEUNESSE
- FAMILLE
- LOGEMENT
- DECHETS
- ACTION ECONOMIQUE
- BUDGETS ANNEXES

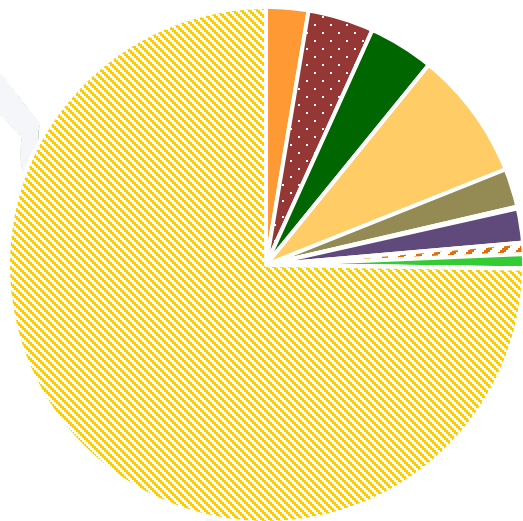


8 894 464 €

Fonctionnement

Dépenses

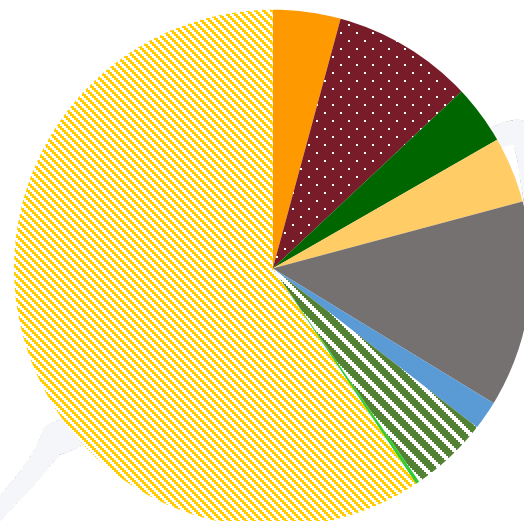
- ADMINISTRATIF
- SOCIAL
- DECHETS
- SPORT
- TOURISME - VELODROME
- AMENAGEMENT DE L'ESPACE
- AUTRE OPERATION
- CSE
- BUDGETS ANNEXES



1 177 206 €

Recettes

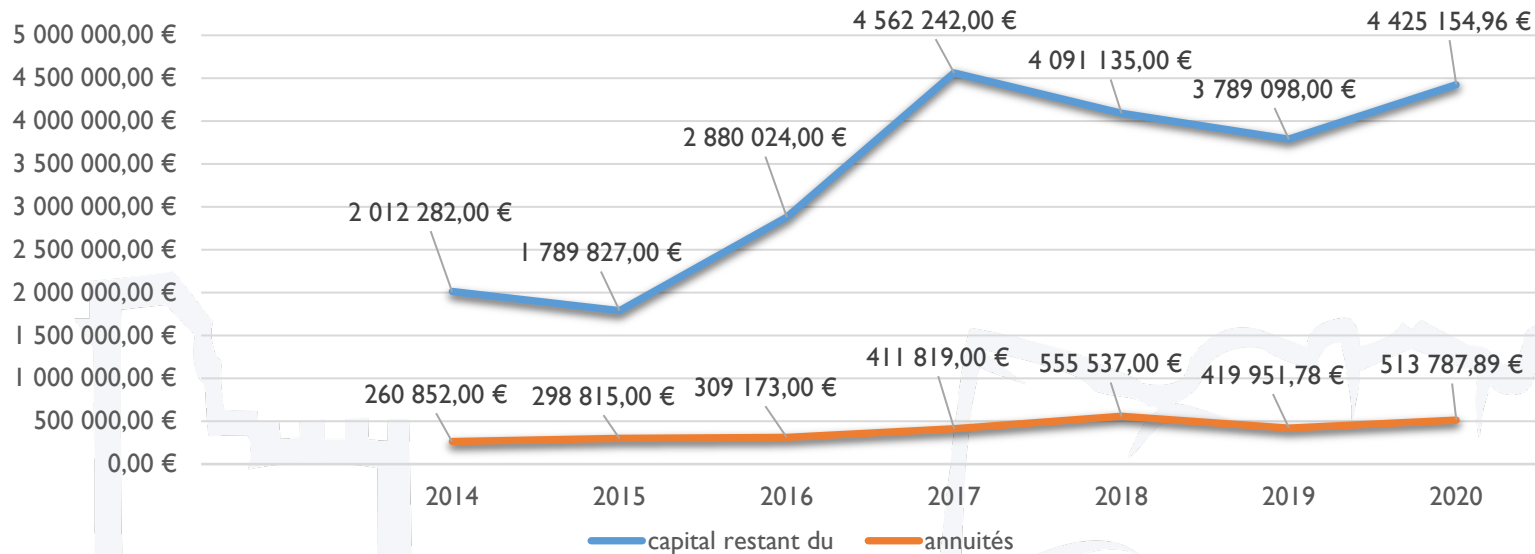
- ADMINISTRATIF
- SOCIAL
- DECHETS
- SPORT
- TOURISME - VELODROME
- ENERGIE
- AMENAGEMENT DE L'ESPACE
- AUTRE OPERATION
- CSE
- Aj Enfants SAILLANS
- BUDGETS ANNEXES



2 243 785 €

Investissement

L'ÉVOLUTION DE LA DETTE



L'intégration des budgets annexes BIE et Centre aquatique ainsi que la COVID 19 a eu un double effet :

1. Progression de notre capacité d'autofinancement brute : les charges en diminution (COVID 19) et les produits en augmentation (loyers des BIE d'environ 50 000 euros perçus désormais sur le budget principal suite à la clôture du budget annexe BIE),
2. Légère diminution de la capacité d'autofinancement nette par l'augmentation de la capacité de désendettement de la communauté à 8,9 années au lieu de 8,7 années sur l'exercice 2019 (intégration emprunts).

Stabilité des taux

4,54 % Taxe d'habitation

3,98 % Taxe foncière

10,71 % Taxe sur le foncier non bâti

26,01 % Cotisation foncière des entreprises



La commande publique s'est élevée à près de
600 000 € en 2020.

Zoom sur les projets 2020



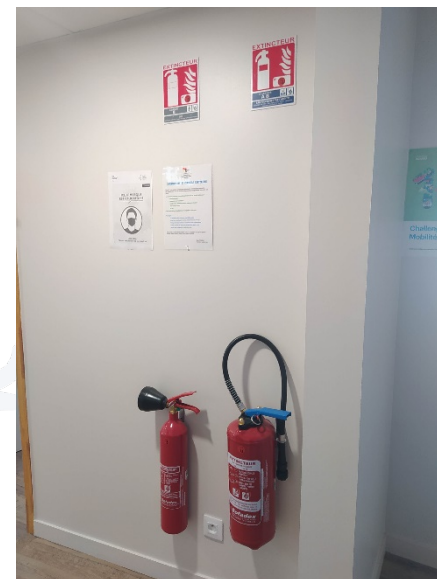
Entretien des espaces verts

Acquisition de divers
matériels (tondeuses
autoportées,
débroussailleuse etc.)

44 000 €

Aménagement du parking et extension des bureaux

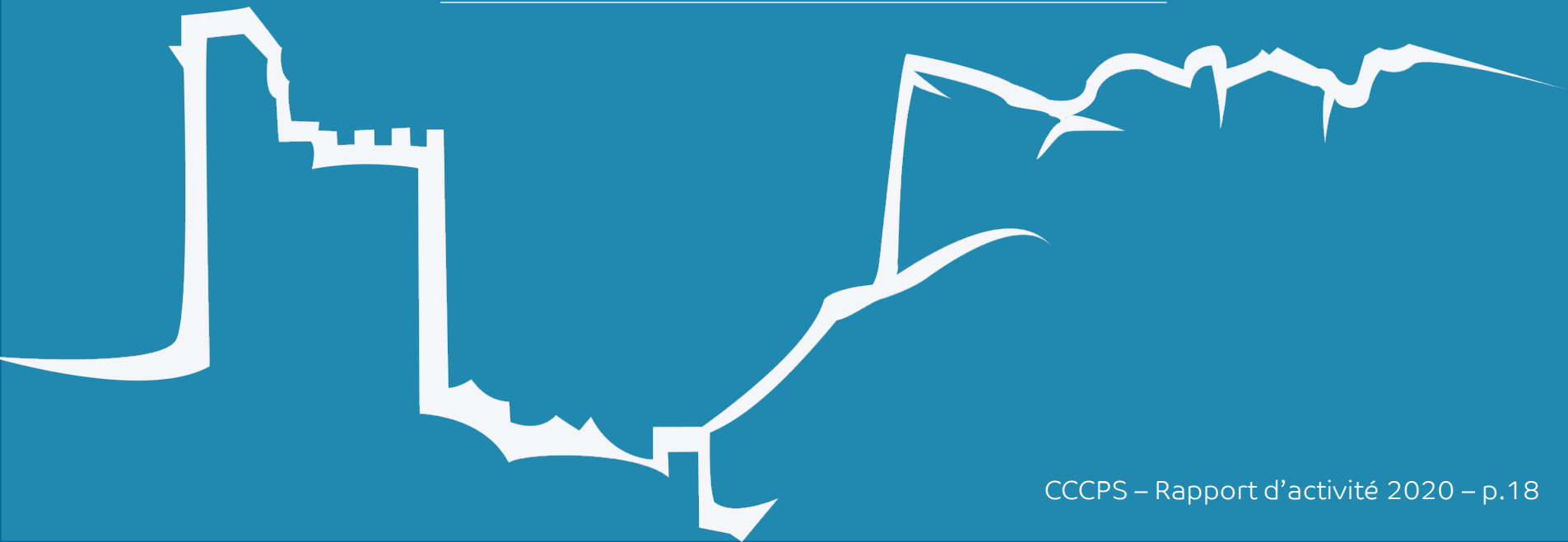
22 000 €



Vérification de sécurité incendie des bâtiments pour 3 ans

32 000 €

DÉVELOPPEMENT LOCAL



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le pôle économique accompagne l'ensemble des acteurs économiques du territoire. Les entreprises sont suivies, dès la création, afin d'orienter et d'aider au montage du projet, puis tout au long de leur développement, que ce soit pour la recherche de financements, de locaux ou pour les partenariats à tisser localement et les projets de croissances.

Missions principales

- ✓ Accompagnement des porteurs de projets – création et reprise d'entreprises
- ✓ Animation du tissu économique en liens avec les partenaires institutionnels et privés (entreprises, CCI, CMA, IVDD, banques, acteurs de l'emploi, ...)
- ✓ Actions de développement économique (soutien aux filières en développement, aides Covid, aides à la croissance,...)
- ✓ Travail sur l'immobilier d'entreprises (aide à l'immobilier d'entreprise, mise en relation demande/offre, gestion de bâtiments industriels et économiques, développement de parcs d'activité, ...)



Crédit photo : 8Fablab Drôme

Soutien à la création d'activité

65 porteurs de projets accueillis (baisse de 26 % par rapport à 2019)

30 % des porteurs de projets accompagnés ont lancé leur activité (baisse de 20 %)

+ 35 emplois créés ou maintenus sur le territoire

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Développement local

Zoom sur les actions 2020



Commercialisation de l'Écoparc d'activités du Pas de Lauzun

En 2020, vente des deux premiers terrains, 5 projets d'implantations supplémentaires validés et 7 nouvelles demandes d'implantations.

Soutien aux entreprises pour faire face aux conséquences de la pandémie de Covid 19

Orientations vers les aides de l'Etat, soutien aux locataires des BIE, participation et déploiement sur le territoire du Fonds Région Unie (aides financières et avances remboursables pour les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie restauration ainsi que pour les micro entreprises et les associations).



Partenariat avec Initiative Vallée de la Drôme Diois

Participation aux comités d'agrément tout au long de l'année 2020, avec le soutien financier pour 13 projets de création ou reprise d'entreprises (contre 31 projets en 2019), sur le territoire de la CCCPS.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Les retombées économiques induites par le tourisme sont primordiales au développement de notre territoire. De par son histoire, son patrimoine bâti, culturel et naturel exceptionnel, le cœur de Drôme dispose d'une forte attractivité à entretenir et à développer par des actions de valorisation du territoire auprès de la population, locale, nationale et internationale.

Missions principales

- ✓ Développement de la destination touristique « Vallée de la Drôme »
- ✓ Coordination stratégique et soutien financier aux actions portées par l'office du tourisme intercommunal
- ✓ Valorisation, réhabilitation et entretien des sentiers de randonnées pédestre et VTT
- ✓ Collecte et gestion de la taxe de séjour



141 734 nuitées passées en cœur de Drôme

155 000 € de subvention annuelle versée à l'Office de Tourisme

67 000 € de taxe de séjour

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Développement local

Zoom sur les projets 2020

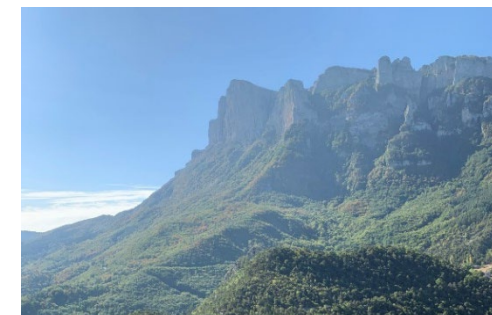
Accompagnement des professionnels face à la crise COVID

En 2020, un important travail a été mené avec l'OT pour évaluer l'impact de la crise sur le territoire, maintenir le lien avec les professionnels, les accompagner et réadapter la stratégie de promotion touristique du territoire à destination de la clientèle française et de proximité.



Promotion de la Vélodrôme

Afin de promouvoir l'itinéraire cyclable de la Vélodrôme, orienter les cyclotouristes sur les points à visiter le long de leur parcours et les commodités qui leur sont proposés, un dépliant touristique a été réalisé en 2020. Il est notamment distribué par le biais de l'Office de Tourisme.



Valorisation touristique du Paysage de la Vallée de la Drôme

Finalisation de la conception du projet de valorisation des paysages des villages et lancement du marché de réalisation des aménagements pour une installation en 2021.

Rappel coût du projet :
76 500€ HT d'investissement

L'AGRICULTURE

L'intercommunalité s'engage auprès des acteurs du territoire pour une agriculture locale et durable. Qu'il s'agisse des pratiques culturales, de l'élevage ou des exploitations viticoles et arboricoles, la dynamique collective mise en place à l'échelle de la vallée de la Drôme contribue à apporter des réponses concrètes et toujours plus innovantes en matière d'alimentation, de santé et pour le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Missions principales

- ✓ Soutien à la filière Chanvre
- ✓ Plan Pastoral Territorial
- ✓ Programme agro-environnemental et climatique (PAEC)
- ✓ Prospective agricole et alimentaire 2050



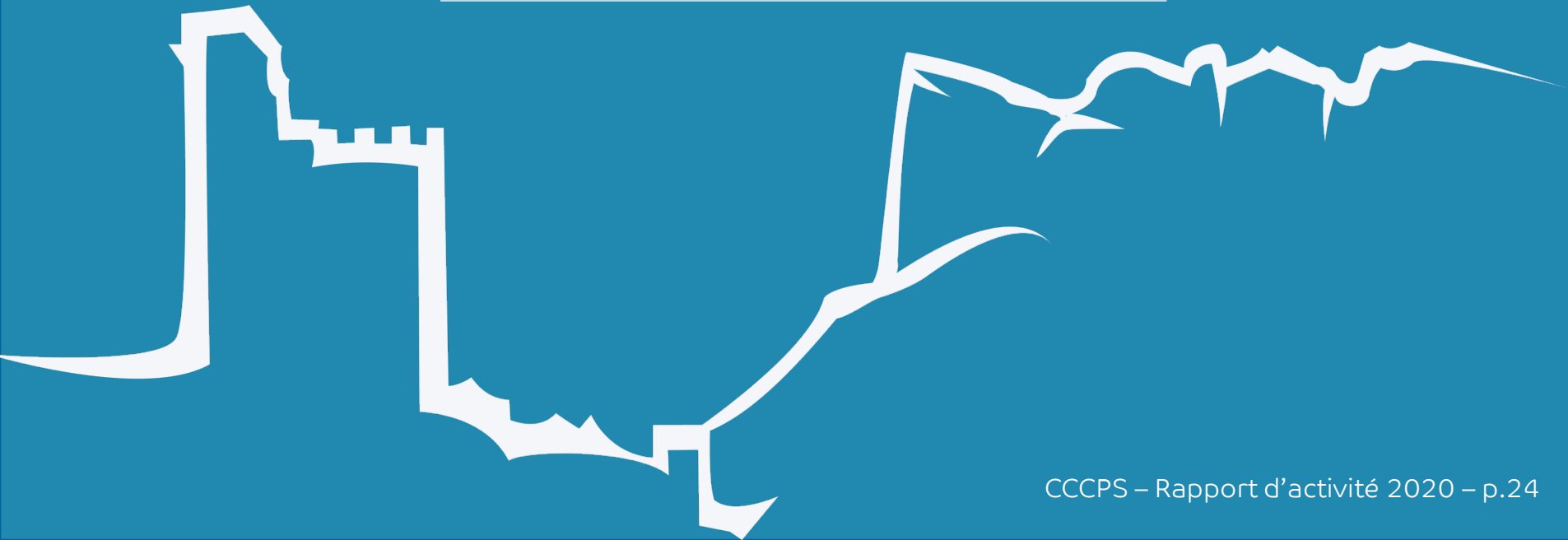
15 tonnes de chanvre produites sur

6,5 hectares du territoire

+ 50 exploitations agricoles engagées dans le PAEC

132 exploitations sur le territoire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



AMÉNAGEMENT & HABITAT

Promouvoir un cadre de vie de qualité, pour tous et partout, permettre aussi à tous de vivre dans un logement digne et accessible, favoriser la qualité architecturale et environnementale des projets d'aménagement, portés par les communes ou nos acteurs économiques, voici quelques unes des convictions qui ont guidé les projets de l'intercommunalité en 2020.

Missions principales

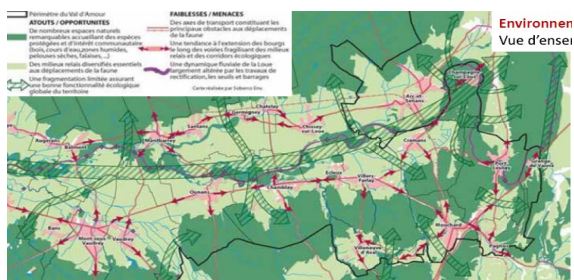
- ✓ Aménager et planifier l'espace à l'horizon 2040 à travers le projet de SCoT porté par le Syndicat Mixte et auquel la CCCPS participe activement aux côtés de la CCVD
- ✓ Soutenir financièrement la production de logements locatifs sociaux dans les communes
- ✓ Elaborer et animer une politique de l'habitat
- ✓ Promouvoir la qualité architecturale et environnementale des projets en soutenant financièrement l'accompagnement des communes par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement



Zoom sur le SCOT

Malgré la crise sanitaire, la phase 3 d'élaboration du SCoT relative au Document d'orientations et d'Objectifs s'est poursuivie. Une 1^{ère} version du DOO a été présentée par le cabinet d'études et a fait l'objet de réunions techniques et politiques qui se poursuivront en 2021. Ce document est organisé selon les 4 défis retenus dans le cadre du PADD :

- Aménager durablement la Vallée de la Drôme Aval
- Dynamiser le territoire en valorisant l'ensemble de ses ressources
- Consolider l'Excellence Environnementale
- Développer une mobilité durable et solidaire



Accompagner les réflexions sur le PLUi

Au 1^{er} juillet 2021, la loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence en matière de documents d'urbanisme aux EPCI suite au renouvellement des conseils municipaux et communautaire. Deux sessions d'information ont été organisées par l'EPCI en novembre 2020 afin d'accompagner la prise de décision des élus municipaux, avec les interventions du CAUE et d'Anne Gentil, responsable d'un bureau d'étude spécialisé.

En effet, les communes ont la possibilité de s'opposer à ce transfert par délibération et à la majorité qualifiée, entre le 1^{er} octobre 2020 et le 30 juin 2021.

Soutien financier à la production de logements sociaux

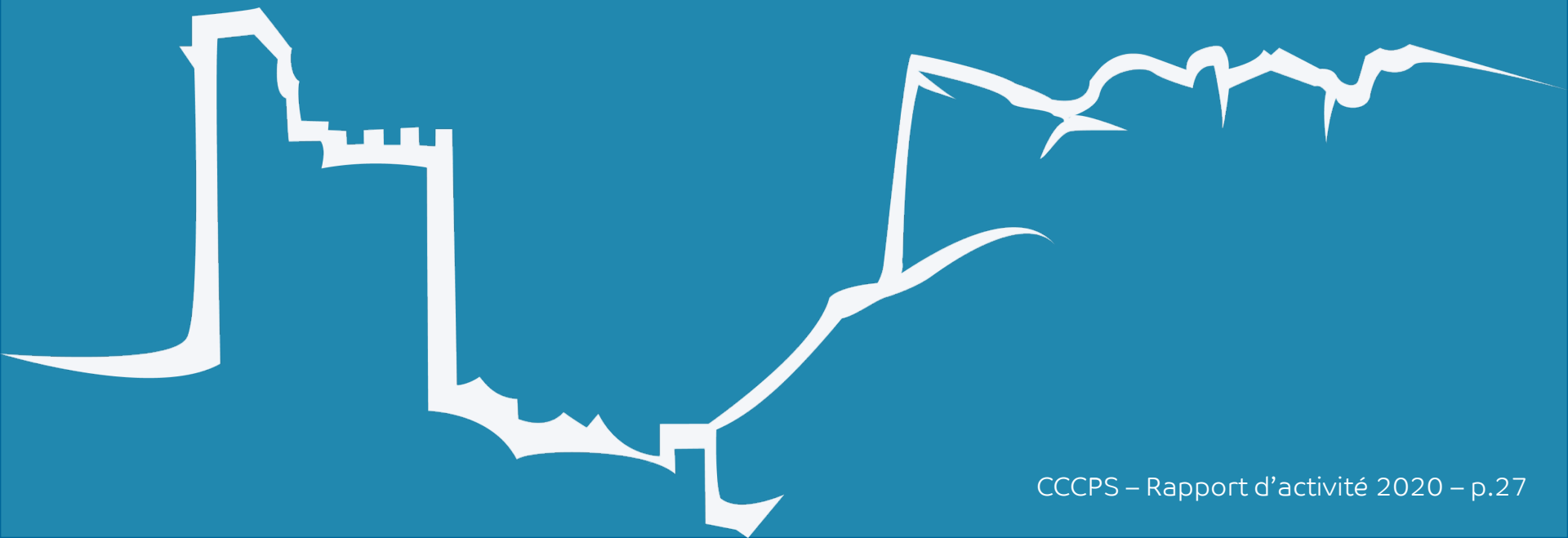
28 000 € ont été attribués au bailleur social, ADIS pour la création de 14 logements PLUS (Prêt Locatif à Usage Social), Ces deux opérations concernent les communes de Piégros-la Clastre et Crest.

Accompagnement financier des communes pour leur projet

En 2020, les communes d'Aouste-sur-Sye et de Saillans ont sollicité l'accompagnement du CAUE pour leur projet respectif de réhabilitation du Temple et de création d'un centre d'animation rurale.

L'adhésion de ces communes au CAUE a été payée par la CCCPS afin de soutenir la démarche des communes de faire appel au CAUE.

COLLECTE DES DÉCHETS & TRAITEMENTS



des déchets ménagers du territoire

La collectivité gère en régie le ramassage et le transport des ordures ménagères, assure la collecte sélective ainsi que le fonctionnement des 3 déchèteries. Le Pôle « tri et valorisation des déchets » de la CCCPS, c'est au total 13 agents qui agissent au quotidien pour un service de proximité et de qualité.



Missions principales

- ✓ Optimisation du processus de gestion des déchets ménagers et assimilés
- ✓ Sensibilisation et prévention des déchets ménagers et assimilés en partenariat avec le SYTRAD
- ✓ Accompagnement et mise en place de sites de compostage collectif au sein des communes volontaires
- ✓ Réflexion sur l'extension des consignes de tri

3 414,04 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

16 % de réduction des tonnages collectés pour les ordures ménagères depuis 2016

1 246,23 tonnes de collecte sélective

707,88 tonnes uniquement de verre collectées

+ 12,5 % de corps plats depuis 2016

+ 23,5 % de corps creux de puis de 2016

+ 16,5 % de verre depuis 2016

9,6 % c'est le niveau unique de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

13 sites de compostage collectif



Travaux de sécurisation des quais dans les déchetteries de Crest et Saillans et pose de garde-corps

45 000 €



Installation de caissons maritimes de stockage des déchets d'équipements électriques et électroniques dans les déchetteries de Crest et Aouste-sur-Sye

12 000€



Développement du compostage collectif : 13 sites actifs et 16 nouveaux référents de site formés

En 2020, se sont 4 nouveaux sites installés dont deux à Crest, un à Piégros-la-Clastre et un à Aurel. La CCCPS est appuyée par l'association Compost et Territoire pour accompagner les nouveaux usagers. Et une formation spécifique organisée en novembre a permis de former 16 nouveaux référents de site.

Dans le cadre du traitement des eaux usées, la collectivité a en charge la gestion des différentes stations d'épuration du territoire.

Seule celle de Crest est gérée via une délégation de service public.



Missions principales

- ✓ Surveillance et entretien des dispositifs de traitement
- ✓ Travaux d'entretien permanents des équipements
- ✓ Etude et analyse pour le transfert des compétences eau et assainissement à l'intercommunalité – travaux arrêtés suite à la décision gouvernementale de report à 2026 de la prise de compétence obligatoire par les intercommunalités

6 stations à macrophytes
2 stations à filtres à sable
2 stations à boues activées

Zoom sur les projets 2020



**Reprise d'étanchéité de la
STEP d'AUREL**



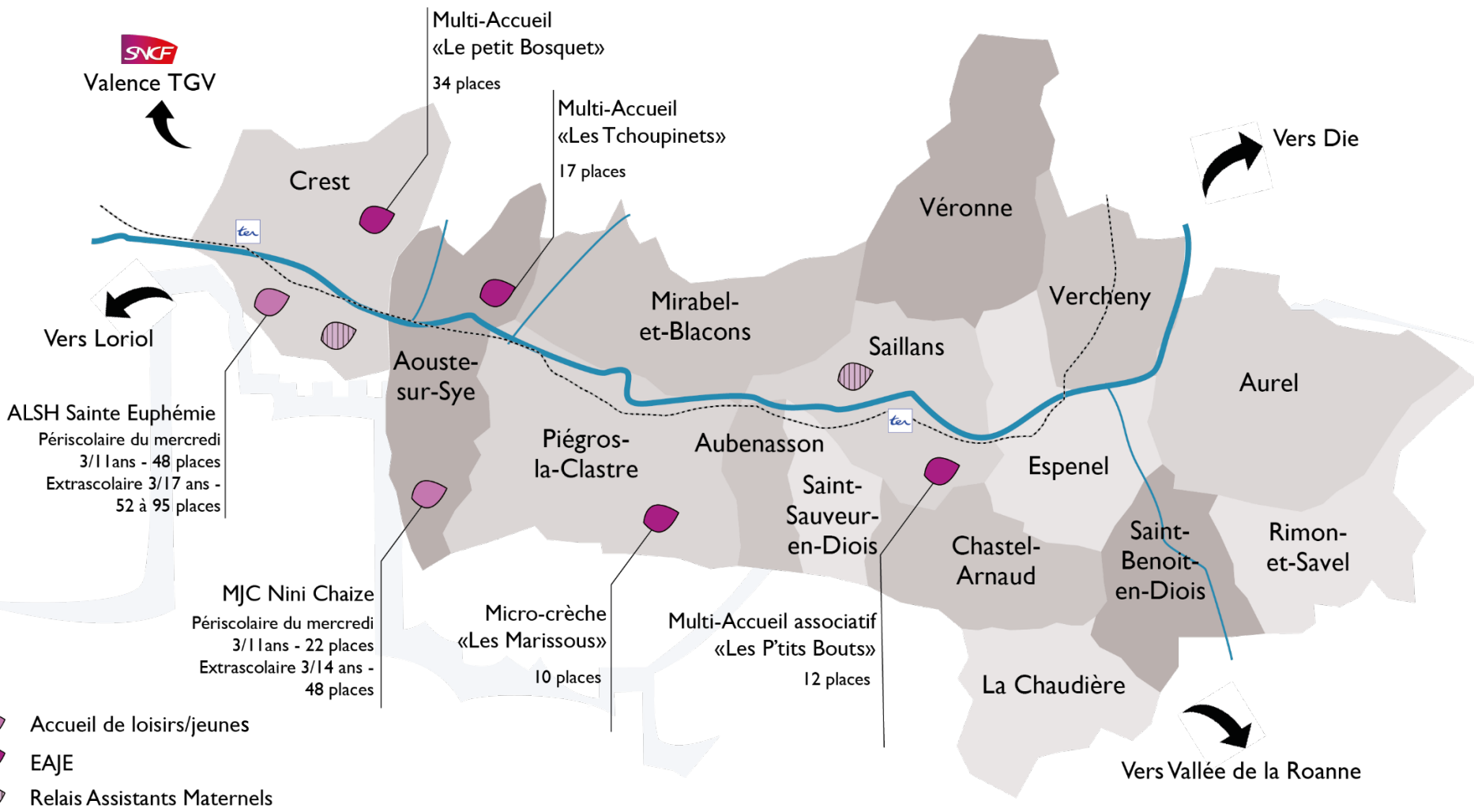
**Maîtrise d'œuvre pour la
réalisation de la station
d'épuration de SAVEL**

**Lancement d'une assistance
à maîtrise d'ouvrage pour le
renouvellement de la
délégation de service public
de la STEP du Crestois et la
gestion de celle de Saillans**

SERVICES AUX FAMILLES



NOS STRUCTURES D'ACCUEILS



PETITE ENFANCE & JEUNESSE

Le pôle social mène des actions auprès des publics de 0 à 17 ans et dispose à cette fin de plusieurs structures d'accueil adaptées en fonction des âges ; chaque structure propose un projet pédagogique concordant avec les attentes des enfants et les valeurs de la collectivité. Il se décline au travers d'actions quotidiennes ou plus ponctuelles.

Certaines actions sont aussi portées par des partenaires associatifs : MJC Nini Chaize (ALSH + accueil jeunes) et P'tits Bouts (EAJE).



Missions principales

- ✓ Accompagnement des familles dans leurs choix de mode de garde et orientation vers les établissements d'accueil du territoire
- ✓ Gestion des inscriptions pour l'ensemble des crèches du territoire (gestion directe ou associative)
- ✓ Animation du réseau des professionnels de la petite enfance et partages des pratiques (Relais Assistants Maternels)
- ✓ Gestion du Lieu d'Accueil Enfants Parents favorisant la rencontre et les échanges entre enfants, parents, et futurs parents
- ✓ Proposition des modes d'accueil pour les enfants et les jeunes de 0 à 17 ans

200 familles ont bénéficié des services
520 enfants inscrits (crèches et centres de loisirs)
35 agents permanents dont 1 infirmière dédiée à la petite enfance

PETITE ENFANCE & JEUNESSE

Services aux familles

Zoom sur les projets 2020



Fréquentation ALSH

Fréquentation des accueils de loisirs :

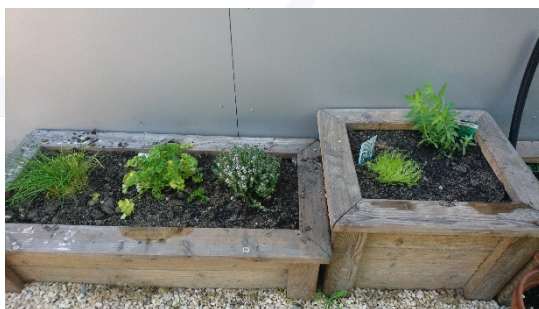
33 980 heures à Sainte Euphémie, environ 4500 heures de moins qu'en 2019

21 813 heures à la MJC centre social Nini Chaize, soit environ 4000 heures de moins qu'en 2019

Nouveau jardin au petit bosquet

18 000€ d'investissement pour une rénovation totale du jardin, des jeux et clôtures.

Un travail conjoint entre les services Bâtiments, Espaces verts et Petite enfance de la CCCPS, financé par la CAF



Fréquentation RAM et LAEP

160 enfants ont fréquenté le LAEP lors des 17 temps d'accueil

1 208 demandes ont été traitées lors des permanences du RAM

45 séances de temps collectifs ont été proposées aux AM du territoire

PETITE ENFANCE & JEUNESSE

Services aux familles

Crise sanitaire 2020



Des priorités

22 enfants ont bénéficié des accueils prioritaires en crèche et accueil de loisirs durant la période de confinement total.

Les accueils collectifs au RAM et au LAEP ont eu obligation de fermer pendant plusieurs semaines et à plusieurs reprises.

Rester en lien

Montages vidéos, lignes téléphoniques, diffusion d'informations, site internet, affichage : que les structures soient à l'arrêt ou en accueil limité, les équipes sont restées alertes pour accompagner et soutenir les familles en toutes circonstances.



Des soutiens financiers

Des aides exceptionnelles importantes apportées par la CAF, la MSA, le Département et l'Etat ont permis de maintenir le financement de tous les services.

PETITE ENFANCE & JEUNESSE

Services aux familles

Zoom sur les investissements 2020



Crèche Le Petit Bosquet à Crest

Installation d'une structure de
jeu extérieure

15 000 €

Crèche Les Tchoupinets À Aouste-sur-Sye

Installation d'une structure
de jeu extérieure

20 000 €



Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans – Cœur de Drôme, après transfert, est devenue compétente pour « l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage ».



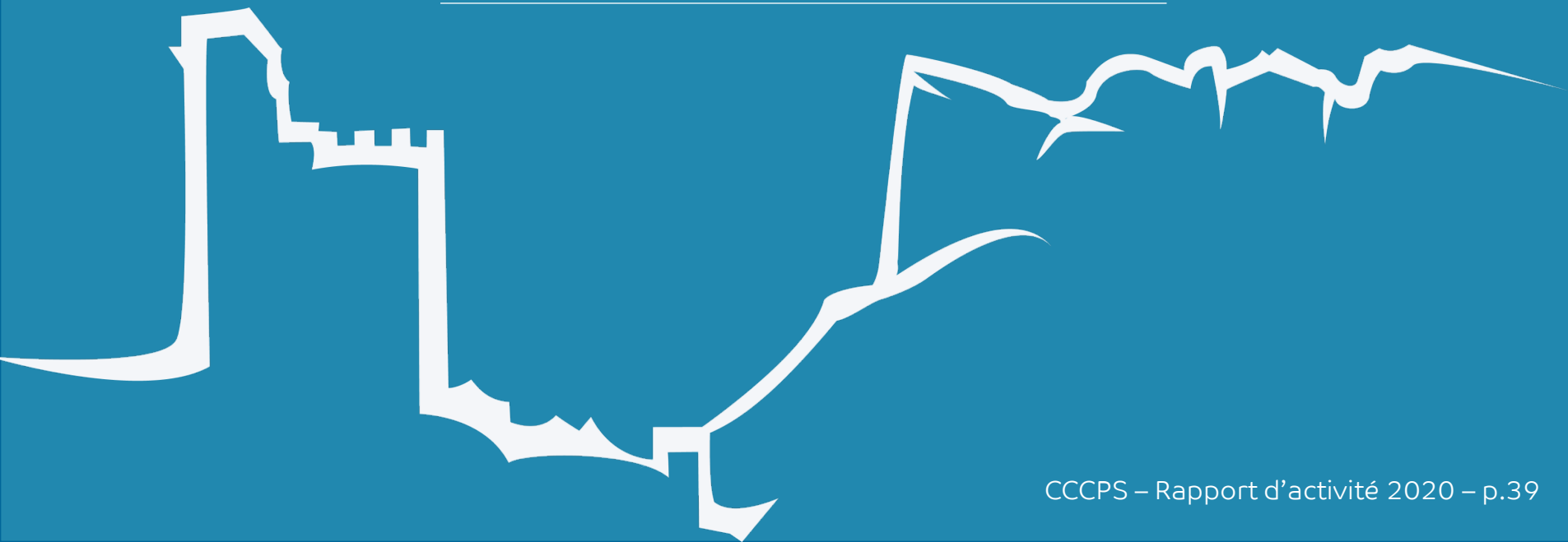
Missions principales

- ✓ Gestion confiée à l'Association des Gens du Voyage Vallée de la Drôme
- ✓ 4 emplacements (8 places) pour les itinérants
- ✓ 8 emplacements (16 places) pour les sédentaires

6 394 m² de superficie dédiée à l'accueil des gens du voyage sur la commune de Crest

99% de taux d'occupation sur l'aire
10,6 mois durée moyenne d'un séjour

ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIE



L'intercommunalité et la CCVD sont porteuses d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique (PTRE) et d'un service de Conseil en Energie aux Collectivités (CEP). Ces dispositifs sont des outils de réponse aux enjeux sociaux et environnementaux que sont la réduction des consommations d'énergie, la maîtrise des dépenses associées et la diminution des émissions polluantes.

Par ailleurs, l'intercommunalité porte avec la CCVD un service de développement des énergies renouvelables sur le territoire.

L'intercommunalité s'est engagé en 2020 dans un Contrat de Transition Ecologique.

Missions principales

- ✓ Accompagnement des projets de rénovation thermique des particuliers et des collectivités,
- ✓ Développement des énergies renouvelables thermiques (bois, solaire, géothermie) et électriques (photovoltaïque, éolien)
- ✓ Formation des artisans sur les enjeux de la rénovation, les solutions existantes et l'usage de matériaux bas carbone,
- ✓ Animation et coordination locale d'une politique ambitieuse de Territoire à Energie Positive (TEPOS)

biovallée énergie



TERRITOIRES
D'INNOVATION
LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT



Contrat de
Transition
Écologique

Rappels Objectifs TEPOS 2040

334 GWh/an : consommation énergétique

31,5 M€/an : dépenses énergétiques

1711 €/an : facture énergétique moyenne des foyers du territoire (hors transport)

12 % : part d'énergie renouvelable dans les consommations d'énergie

100 % d'énergies renouvelables

Zoom sur les projets 2020



Développement de la filière forêt-bois

- ✓ Lauréat de l'AMI régionale pour favoriser l'approvisionnement local des chaufferies bois
- ✓ Etat des lieux et analyse du potentiel sylvicole du territoire
- ✓ Préfiguration d'une stratégie de gestion forestière

Service logement économe (précarité énergétique, lancé en juillet 2020)

- ✓ 14 rencontres avec les partenaires sociaux
- ✓ 17 accompagnements
- ✓ 260 €/an d'économie financière par ménage

Mobilisation des Certificats d'Economie d'Energie pour le patrimoine CCCPS

- ✓ Subventions SDED aux travaux d'économie d'énergie
→ 13 000 € d'aides pour la réhabilitation du Siège de la CCCPS et du Club House de Rugby à Crest.
- ✓ Limiteurs de débit d'eau
→ 60 mousseurs et 30 douchettes économes.
- ✓ Calorifuge des réseaux de chauffage
→ 85 ml répartis sur les 3 chaufferies gaz de l'Espace Soubeyran.



Plateforme de la rénovation

- ✓ Particuliers : 343 accompagnements en 2020 (CCVD-CCCPS) // Environ 8 M€ de travaux // 3.8 M€ de subventions perçues par les particuliers sur le territoire
- ✓ Professionnels : 3 sessions de formation, 50 participants
- ✓ Travail sur la mise en place du Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat à l'échelle des 3 Communautés de Communes de la vallée pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2021

En 2020, la CCCPS poursuit ses actions pour favoriser l'usage du vélo. Après le succès de la Vélodrôme et sa candidature retenue à l'AAP de l'ADEME Avélo, la CCCPS a lancé l'élaboration du Schéma directeur cyclable en partenariat avec la CCVD. Cette étude a démarré en septembre et se terminera fin du 1^{er} semestre 2021. L'objectif est de définir à partir d'un état des lieux exhaustif et des orientations politiques retenues, les actions à développer pour favoriser la pratique du vélo.

Missions principales

- ✓ Valorisation et accompagner le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle
- ✓ Promouvoir le développement de l'usage du vélo
- ✓ Valoriser la Vélodrôme et en développer son usage
- ✓ Gestion d'un service de location de VAE



18 VAE mis à disposition

47 000 € étude du schéma directeur cyclable

41 % des agents ont participé à l'édition 2020 du Challenge Mobilité, à pied, en vélo ou encore en covoiturage

Zoom sur les projets 2020

Developpement du partenariat dans le cadre du service de location de VAE

Afin de faciliter l'accès aux VAE, 5 VAE ont été mis à disposition de Dromolib dont le siège est à l'Usine vivante à Crest.

Cette convention vient renforcer le partenariat déjà mis en place pour gérer la flotte de VAE avec Crest'actif et Le Forum.



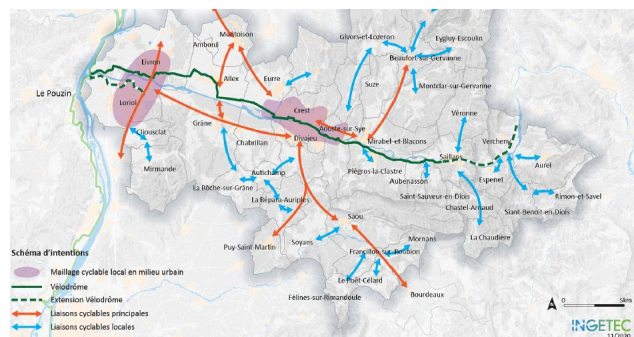
Lauréat pour la 2ème fois du Challenge mobilité

Après le coup de cœur départemental en 2017, la CCCPS se voit attribuer un prix dans la catégorie des établissements de plus de 51 salariés la récompensant ainsi pour la forte mobilisation de ses salariés.

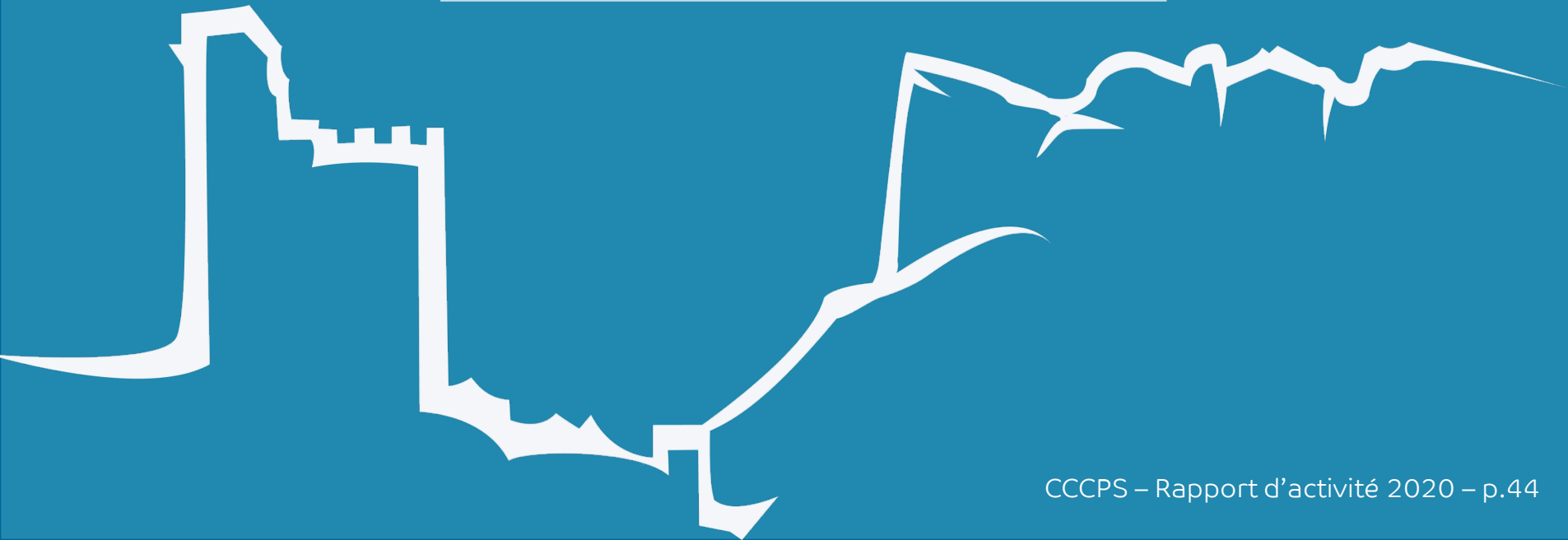


Lancement du schéma directeur cyclable

En août 2020, la CCCPS et la CCVD ont lancé l'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable. Celui-ci a pour objectif de définir un plan d'actions afin de développer la pratique du vélo pour les déplacements du quotidien : création d'aménagements - itinéraires cyclables, implantation d'équipements et développement de services, accompagné d'un plan de communication - sensibilisation. La 1ère phase de diagnostic s'est terminée en fin d'année.



SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE



SOUTIEN À LA PRATIQUE SPORTIVE

Soutien à la pratique sportive

Toute l'année, la collectivité met à disposition des clubs, associations et établissements scolaires nos équipements sportifs : stades, gymnases, salles de sport, etc., gérés et entretenus par les services techniques.

- ✓ Gestion et entretien des équipements sportifs,
- ✓ Soutien financier et logistique à certaines manifestations sportives
- ✓ Exploitation de la piscine intercommunale de Crest qui n'a pas ouvert ses portes à cause du règlement sanitaire



8 600 € de subventions pour les manifestations sportives ont été délivrées malgré le COVID pour aider les associations à survivre pendant ces confinements et restrictions.

SOUTIEN A LA PRATIQUE SPORTIVE

Entretien des équipements sportifs

213 000 € investis en 2020



Rénovation d'un court de tennis en béton poreux à Aouste-sur-Sye

7 000 €

Rénovation d'un court de tennis en béton poreux et mise en accessibilité des abords à Saillans

64 000 €



Travaux de rénovation de l'étanchéité de la piscine intercommunale

51 000 €

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans
Cœur de Drôme

15 chemin des senteurs
26400 AOUSTE-SUR-SYE
www.cccps.fr

